



Le 9 avril 2012

***Conservation de la nature
Nature Action Québec
Réseau des milieux naturels***

**Objet : Reconnaissance à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
pour son plan de conservation**

Mesdames, Messieurs,

Le Mouvement écologique du Haut-Richelieu a appris, non sans étonnement, l'octroi d'une reconnaissance à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour son plan de conservation. Ce plan prévoit la conservation de 4,8% de la superficie en zone blanche (non-agricole) à Saint-Jean. En d'autres mots, le plan prévoit le développement, et la destruction probable des milieux naturels, sur 95,2% de la zone blanche. Est-ce que cela mérite une reconnaissance de nos organismes environnementaux?

La Ville de Saint-Jean a adopté son plan de conservation en 2010 en échange du certificat d'autorisation pour la destruction du Bois Douglas, une des dernières forêts urbaines de la municipalité. Cette compensation de 4,8% paraît bien peu comparée à l'objectif de la Communauté métropolitaine de Montréal de conserver 17% de son territoire.

Le Mouvement écologique se questionne également sur la valeur écologique des terrains conservés. Ceux-ci comprennent, entre autres, des bandes de remblai et des friches agricoles. En revanche, plusieurs boisés intéressants sont tombés sous le coup des tronçonneuses malgré les protestations des citoyens.

Dans sa politique environnementale adoptée en 2008, la Ville adhère au principe « zéro perte nette » et s'engage à augmenter la superficie forestière du territoire. Pourquoi la superficie forestière ne cesse-t-elle de décroître d'année en année à Saint-Jean-sur-Richelieu? Sauver nos arbres maintenant serait beaucoup plus simple que de reboiser plus tard, d'autant plus que cela peut prendre un temps considérable avant qu'une zone reboisée artificiellement n'atteigne un statut équivalent à une forêt naturelle.

Nous regrettons que les citoyens qui ont lutté pour la sauvegarde du Bois Douglas, et qui luttent toujours pour conserver les boisés restants, n'aient pas été consultés quant à la pertinence d'octroyer cette reconnaissance à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le Mouvement écologique du Haut-Richelieu, qui œuvre dans la région depuis 1978, serait heureux de collaborer avec vous à l'identification d'initiatives environnementales qui méritent d'être reconnues.

Veillez accepter, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Jetten', with a stylized flourish at the end.

Marc Jetten